

du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvissent la couche d'ozone, lequel vise à garantir que l'élimination progressive de ces substances ne nuira pas à l'économie des pays en développement. En 2014–2015, la contribution d'Environnement Canada au Fonds multilatéral a atteint 1,1 million de dollars.

Le Canada verse aussi une contribution annuelle de base au Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). La majeure partie du travail du PNUE, dont le siège est au Kenya, porte sur les questions environnementales auxquelles sont confrontés les pays en développement. Environnement Canada a également contribué à des fonds destinés à des fins particulières et gérés par le PNUE, comme la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). La contribution du Canada appuie la participation des pays en développement au programme de travail de l'IPBES.

Le Canada soutient des organisations multilatérales qui font progresser la recherche environnementale de concert avec des partenaires de pays en développement. Par exemple, la contribution annuelle du Canada à l'Institut interaméricain de recherche sur les changements à l'échelle du globe finance de la recherche et de la formation dans les Amériques, tandis que sa contribution au Fonds d'affectation spéciale du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat finance les frais de déplacement des représentants des pays en développement qui participent aux réunions du Fonds. En permettant à leurs représentants de participer à ces réunions, le Canada aide ces pays à renforcer leur capacité de prendre des décisions éclairées en ce qui concerne l'atténuation des changements climatiques et les moyens de s'y adapter.

Contribution du Canada à l'Organisation panaméricaine de la Santé

Le Canada est un membre actif de l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) depuis 1971. Il y joue un rôle de premier plan pour favoriser la bonne gouvernance et promouvoir les principales questions stratégiques touchant les programmes. Par l'entremise de l'OPS, le Canada facilite les relations multilatérales et bilatérales, apporte une assistance technique et contribue au renforcement des capacités dans divers domaines.

L'OPS est une organisation internationale de santé publique vouée à l'amélioration des conditions de vie et de santé dans les pays des Amériques. C'est l'organisme spécialisé en santé au sein du système interaméricain, et elle agit à titre de bureau régional de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour les Amériques. Sa mission consiste à diriger les efforts de collaboration stratégique entre les États membres et avec d'autres partenaires afin de promouvoir l'équité dans le secteur de la santé, de lutter contre la maladie, ainsi que d'accroître la qualité et l'espérance de vie des populations des Amériques. La contribution obligatoire du Canada à l'OPS à l'appui de cette mission lui confère un droit de vote, ce qui lui permet de faire avancer les dossiers prioritaires et d'influer sur les enjeux de santé à l'échelle mondiale.

Contribution du Canada à l'Union internationale des télécommunications

En 2014–2015, le Canada a fourni 975 600 \$ à l'Union internationale des télécommunications (UIT) pour soutenir le renforcement des capacités en matière de développement. L'UIT est l'organisme spécialisé des Nations Unies chargé de coordonner le développement des télécommunications à l'échelle mondiale. Elle a pour mandat de favoriser la croissance et le développement soutenu des réseaux de télécommunication et d'information, et de faciliter l'accès universel dans le contexte de la société émergente de l'information et de la mondialisation de l'économie.

L'UIT compte aujourd'hui 193 pays membres et plus de 700 entités du secteur privé et établissements universitaires. À titre de point de convergence mondial pour les gouvernements et le secteur privé, les activités principales de l'UIT couvrent trois secteurs de base : les radiocommunications, la normalisation des télécommunications et le développement des télécommunications. C'est Industrie Canada qui représente officiellement le Canada au sein de l'UIT. Le Canada siège depuis 1947 au conseil de l'Union, qui en est l'organe de régie.

En 2014, l'UIT a fourni de l'aide pour installer des réseaux sans fil à large bande dans sept pays africains (le Burkina Faso, le Burundi, Djibouti, le Lesotho, le Mali, le Rwanda et le Swaziland), offrant un accès numérique gratuit ou peu coûteux aux écoles, aux hôpitaux et aux populations mal desservies vivant dans les zones rurales et isolées.

L'UIT a également collaboré avec 10 pays en vue de mettre en œuvre des projets de services de santé mobiles pour lutter contre les maladies chroniques et leurs facteurs de risque dans le cadre de l'initiative conjointe de l'UIT et de l'OMS visant à lutter contre les maladies non transmissibles.

Par ailleurs, l'UIT a aidé sept pays des Amériques (le Costa Rica, le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua, le Panama, la République dominicaine et le Salvador) à concevoir et à mettre au point des plans nationaux d'intervention d'urgence en matière de télécommunications.

À la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2014, l'UIT a adopté le Plan d'action de Dubaï, qui établit le programme de développement des télécommunications et des technologies de l'information et des communications (TIC) pour les quatre années à venir (2015 à 2018). L'orientation de l'UIT demeure pertinente pour le Canada, étant donné qu'il est nécessaire et prioritaire de promouvoir le développement équitable, abordable, inclusif et durable des réseaux, des applications et des services de télécommunication et de TIC à l'échelle mondiale.